

Liste des délibérations examinées par le Conseil d'Administration le 4 novembre 2025 à 18h30 à la Communauté de communes du pays de Chantonnay

Délibération	2025-87	5.4	DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	le conseil d'administration prend acte
Délibération	2025-88	4.5.2	CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : MISSION D'INSPECTION EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-89	1.7	CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : SIGNATURE DE CONTRATS AVEC LA SOCIÉTÉ CERIG POUR L'HEBERGEMENT ET LA MAINTENANCE DES LOGICIELS MÉTIERS DES STRUCTURES GÉRÉES PAR LE CIAS, ET REFACTURATION DES COÛTS AUX ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-90	4.5.2	CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) VOLET « SANTÉ »	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-91	4.5	CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-92	7.1	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-93	4.5	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » - SITE « LES HUMEAUX » : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-94	4.5	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » - SITE « LES ÉRABLES » : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-95	4.5	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » - SITE « L'ASSEMBLÉE » : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-96	4.5	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-97	7.1	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : BUDGET ANNEXE 67052 – APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFCIATIVE N°3 AU BP 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-98	4.5	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-99	7.1	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : BUDGET ANNEXE 67053 - APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération	2025-100	4.5	RESTAURATION COLLECTIVE DU PAYS DE CHANTONNAY : ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité